

Vivre à Suze

Journal d'information municipale



Octobre 2020 - Numéro 3

100 jours
et un peu plus

Edito

Suite à la protestation électorale déposée par M. Serge Krier, les élections du 15 mars dernier ont été annulées. L'équipe municipale actuelle reste en place jusqu'au 24 octobre 2020.

Ensuite, l'administration de la commune sera confiée à une délégation préfectorale nommée par la sous-préfecture. Cette délégation aura 3 mois pour organiser de nouvelles élections. Les prochaines élections pourraient se tenir en janvier 2021.



100 jours auprès des Suzois

Par cet édito, nous voulons témoigner du plaisir que nous avons eu à travailler ensemble pendant ces 100 jours. Ces 3 mois passés au service des Suzois nous ont appris à mieux nous connaître et à trouver les moyens d'avancer collectivement. Face à une situation totalement imprévue, nous avons mis en place une méthode de travail pour relever le défi que nous avons accepté. Les tâches ont été réparties entre nous et l'équipe s'est rencontrée très souvent. Des rendez-vous réguliers ont été pris : tous les 15 jours, le mercredi soir, les élus se sont réunis en plénière, soit en conseil municipal, soit en réunion d'équipe. Toutes les semaines, le vendredi après-midi, le Maire, les adjoints, les conseillers délégués se sont retrouvés en mairie. Un samedi par mois, des séances de travail se sont tenues sous formes diverses. Des outils collaboratifs ont été mis en place entre les élus de façon à ce que chacun ait le même niveau d'information sur la vie de la commune. Le collectif que nous avons formé nous a permis de travailler sur les dossiers en cours et de gérer la vie quotidienne de la commune tout en prenant le temps d'aller à la rencontre des Suzois.

Notre équipe tirera donc bientôt sa révérence mais avant cela, nous avons tenu à informer une dernière fois les Suzois à travers ce journal municipal. De nouveau, cette gazette rend compte des affaires courantes que nous avons gérées, sans possibilité de nous projeter plus en avant. Nous espérons par son biais, avoir contribué à donner aux habitants une meilleure connaissance de la vie municipale.

Désormais, c'est aux Suzois qu'il appartient d'écrire la suite de l'histoire de leur commune.

Bonne lecture à tous !

Dominique, Noëlle, Sylvie, Bérandère, Simon, Thierry, Fabien, Didier, Sylvain

Patrimoine



Bâtiment communal au cœur des Jaux

Depuis que le bâtiment s'était fissuré, deux murs étaient devenus menaçants. Il y avait urgence à intervenir pour sécuriser les abords. L'entreprise Rampa est venue fin août pour préparer l'enfouissement du réseau électrique. Le 15 septembre, Enedis a effectué le décrochage des câbles qui couraient sur la façade à démolir. Puis l'entreprise Dromaçon a procédé à la démolition et à la sécurisation des murs devenus dangereux.

La prochaine équipe municipale devra se pencher sur le devenir de cet espace. Pour rappel, dans le projet initial, il est prévu la création d'une salle de classe au rez-de-chaussée et d'un logement à l'étage. Suite aux estimatifs récents et aux conseils de la perception, il a été décidé par les élus de mettre le projet en attente. Il faudra peut-être redimensionner l'idée de départ afin de ne pas trop fragiliser les finances communales. En attendant, il a été demandé une prorogation des subventions qui avaient été allouées.

Four à pain

Peut-être ne le savez-vous pas : il y a un four banal à Suze ! Il se situe au cœur du hameau des Jaux, juste en contrebas de l'entrée de la mairie. Son emplacement actuel, central mais restreint et peu convivial, soulève des questions. Faut-il l'équiper d'un avaloir de fumée pour moins gêner le voisinage et ne pas abîmer les murs mitoyens ? Ou bien faut-il réfléchir à un emplacement qui permettrait une utilisation plus fréquente ?

Le projet de réaménagement des Jaux sera peut-être l'occasion de lui trouver une meilleure place. Pour que cet investissement soit cohérent avec l'ensemble du projet du village, le conseil municipal a décidé de différer la pose de l'avaloir de fumée.



Vie de la commune

Recensement de la population

La population de la commune sera recensée entre le 20 janvier et le 21 février 2021. C'est Eglantine Gourjon, habitante de Suze depuis 7 ans déjà, qui a été recrutée pour effectuer cette mission.

Merci de lui réserver un bon accueil lorsqu'elle se présentera à vous.



Rentrée scolaire très satisfaisante

Début septembre, Mesdames Séverine Jean, directrice, et Mélanie Riou ont accueilli 42 élèves répartis en 2 classes de CE1- CE2 et CM1- CM2. L'augmentation des effectifs en CE1 a conduit à un dédoublement de la section entre Suze et Beaufort.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) compte 89 élèves parmi lesquels 23 Suzois : 13 vont à l'école de Beaufort, 10 restent à Suze. La cantine accueille à midi parfois plus de 50 enfants dont plus de 20 sont en maternelle. Remercions les encadrants qui sont soucieux du confort de ces chérubins lors de la pause méridienne.

Bonne nouvelle : les salles de classes vont être rénovées l'été prochain. C'est l'entreprise Sylvain Gencel qui va repeindre les deux salles de classe. Le montant des travaux s'élève à 5218,55 € HT et sera l'objet d'une demande de subvention à hauteur de 50 % auprès du Département.



Vie de la commune

Sur le chemin qui va du Vieux Suze à Gigors

Samedi 12 septembre, quelques élus ont pris le chemin de Ferbeille (CR1) à vélo pour aller à la rencontre de David Garay, maire de Gigors. Ce chemin est une voie rurale accessible à tous.

L'objet de cette randonnée était de vérifier l'état du chemin, d'en repérer les conditions de circulation et d'échanger avec la commune limitrophe sur les usages partagés.

Au départ de Suze, le chemin est praticable en véhicule 4 roues mais il devient peu à peu un sentier, de plus en plus accidenté. Après Rabisson, il a fallu poser les vélos pour franchir les marnes, où des parties du chemin menacent de s'effondrer.

De la discussion avec le maire de Gigors, il ressort qu'il serait nécessaire de poser des panneaux de signalisation pour informer les promeneurs que le chemin est impraticable aux véhicules 4 roues jusqu'à Gigors. Il faudrait aussi indiquer qu'il peut être dangereux pour les randonneurs à cheval et à moto, en l'état.

Une réunion en forêt très concrète et en même temps très agréable !



Accueil des nouveaux Suzois

Le 25 août 2020, les 6 nouvelles familles qui se sont installées à Suze cette année, ont été reçues par les élus et les membres du CCAS. On compte parmi elles plus de 6 jeunes enfants qui sont scolarisés à l'école.

À l'issue de la rencontre, le verre de l'amitié a été partagé en signe de bienvenue.

Vie de la commune

Procédure en cours

Au mois de juillet, les riverains du projet de construction de poulaillers ont engagé une procédure judiciaire contre la mairie. Suite à cela, la commune a proposé une médiation avec les requérants. Un avis favorable a été donné à cette demande par les riverains concernés. Le 9 octobre le tribunal administratif de Grenoble a désigné deux médiatrices dans le litige qui oppose la mairie de Suze, la SCI La Grange, les consorts Merle, Nicot et Jean.

Règles d'urbanisme

Avant tous travaux, il est conseillé de se rapprocher de la mairie pour prendre connaissance des règles qui réglementent les constructions, les extensions ou les changements de destination des bâtiments existants.

Selon le zonage du PLU, ces règles varient. Il peut être utile de consulter le document d'urbanisme qui fait foi. Les services instructeurs de la CCVD peuvent aussi être sollicités à ce propos. Pour cela, il faut s'adresser au secrétariat de mairie.

Etat du réseau électrique

Malgré de multiples relances auprès d'Enedis, les poteaux menaçants sur la D70A n'ont toujours pas été remplacés. Cependant, la mairie a été informée que le 14 Octobre une équipe technique s'est déplacée pour faire un diagnostic sur place.

Sécheresse de l'été 2019

Les habitants qui ont constaté des dégâts sur leur habitation suite à la sécheresse de l'été 2019 doivent rapidement faire parvenir en mairie courrier et photos. Une demande de classement de la commune en zone sinistrée sera renouvelée.

Dépôt attendu en mairie d'ici fin octobre.

Aménagement du vieux village

Et voilà l'accès à l'église du vieux village un peu plus sécurisé !

Freddy Dessy, l'employé communal a en effet réalisé et posé une balustrade qui évitera quelques mauvaises chutes.



Vie de la commune

Comptage aux Perriers

Pour mieux connaître la vitesse et la fréquentation de la circulation sur la départementale 70A, à l'entrée du hameau des Perriers, le conseil départemental a placé pendant 21 jours une borne de comptage. Voici ce que la boîte noire a révélé :

- il circule autant de véhicules dans le sens Suze-Beaufort que dans le sens Beaufort-Suze
- il circule une moyenne de 9 véhicules à l'heure, sachant que le trafic se situe essentiellement en journée. Cela représente environ 200 véhicules en journée et 10 véhicules dans la nuit
- la route est autant empruntée en semaine que le weekend
- la vitesse moyenne des véhicules est de 34 km/h le jour et 38 km/h la nuit

Ces résultats conduisent à ne pas modifier la signalétique existante.

Un comptage du même ordre a été demandé pour les Jaux auprès du conseil départemental. La vitesse doit particulièrement être évaluée dans le village. En attendant, il est rappelé à chacun que lever le pied est recommandé !

Frelons asiatiques

Cet été, 2 nids de frelons asiatiques ont été déclarés sur la commune, par le biais de la plateforme dédiée : <https://www.frelonsasiatiques.fr>.

Les signalements aident à faire avancer la lutte contre le frelon asiatique, notamment grâce à l'établissement de cartographies permettant le suivi de la progression des populations de frelons asiatiques.

Les nids de cette espèce invasive qui s'attaque aux ruchers sont à détruire. Il faut savoir qu'un nid qui ne serait pas détruit engendre la création de plusieurs nids satellites au printemps suivant. En effet jusqu'à 500 fondatrices quittent le nid dès les premières gelées. Au printemps, chaque survivante est potentiellement capable de recréer une colonie.

Rappel : en cas de piqûre, il faut composer le 15.



Infos pratiques

Exposition de peinture

A partir du 15 octobre, Hervé Chiari, habitant du vieux village, accroche ses toiles dans la salle du conseil municipal.

Visite de l'exposition les jours d'ouverture du secrétariat :

- Lundi de 14h à 16h
- Vendredi de 14h à 19h



Opération "Coup de pouce vélo"

Opération « Coup de pouce vélo »

Le gouvernement a mis en place des mesures en faveur de la mobilité dans le cadre de la sortie du confinement.

Jusqu'au 31 décembre 2020, les habitants peuvent bénéficier de :

- 50€ pour la remise en état d'un vélo, au sein du réseau des réparateurs affiliés
- la prise en charge d'une séance d'une heure à l'accompagnement à l'usage du vélo.

Toutes les informations sur le site : <https://coupdepoucevelo.fr/auth/home>

Plusieurs professionnels du cycle (réparation, remise en selle) appartenant au territoire, se sont enregistrés sur ce site, ce qui permet aux habitants de pouvoir bénéficier de ces aides.

Tribune libre

Suite à la protestation électorale déposée par M. Serge Krier, le tribunal administratif de Grenoble a prononcé l'annulation des élections municipales du 15 mars 2020. Le jugement concerne les personnes que nous sommes à titre individuel et non en tant qu'élus municipaux.

C'est donc en tant que citoyens suzois que nous informons la commune que nous avons décidé de ne pas faire appel. Nous pensons que cela n'est pas dans l'intérêt de la vie villageoise de prolonger cette période d'incertitude.

Nous invitons les Suzois à se rendre nombreux aux urnes lors des prochaines élections.

Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Bérange Driay, Noëlle Lantheaume, Fabien Lombard, Sylvain Morel, Didier Rollin, Simon Thomé, Thierry Vallet